

 Des manifestations et actions de sensibilisation sur l'illettrisme dans toutes les régions

Pour amplifier la prise de conscience et faire connaître les solutions de proximité

Agir ensemble contre

www.anlci.gouv.fr



Il y a des solitudes qui ne se voient pas...

Dans notre pays, dans une société où domine l'écrit, **7** % **de nos concitoyens** se trouvent en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisés.

Ils s'emploient au quotidien à dissimuler leurs difficultés, à déployer des stratégies de contournement pour tenter d'accéder aux espaces, aux services auxquels ils ont droits, mais leur situation reste fragile.

Alors que les usages du numérique deviennent incontournables, pour les 2 500 000 personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, chaque écran peut devenir une barrière qui les isole progressivement. Dans le monde du travail également, trop de personnes restent en difficulté alors que le niveau de qualification attendu dans la vie professionnelle et sociale est toujours plus élevé.

La maîtrise des compétences utiles pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne est essentielle. La mobilisation doit être à la hauteur des enjeux.

Il est indispensable d'agir collectivement, pour que ces personnes ne soient pas confrontées à de graves difficultés. C'est tout le sens du mouvement de la 5^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, du 8 au 15 septembre 2018. Les pouvoirs publics, les acteurs de la société civile mobilisés par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ont choisi ainsi de porter une campagne de sensibilisation et d'action sur le thème.

« Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls »

L'objectif de ce message porté par tous les partenaires mobilisés pour agir contre l'illettrisme est double :



montrer aux personnes concernées et à leur entourage que leur situation n'est pas singulière et que des solutions de proximité sont à leur portée,

montrer aux acteurs locaux, qui œuvrent quotidiennement, qu'ils ne sont pas seuls à agir, qu'ils peuvent compter sur de nombreux partenaires engagés à leurs côtés pour continuer à faire reculer ce phénomène, et mieux le prévenir.

Ainsi sur tous les territoires, pendant la semaine de mobilisation de septembre, de nombreuses manifestations engageront des acteurs qui agissent auprès de tous, à tous les âges de la vie, dans tous les espaces de la société. Ces structures locales ont choisi de porter un événement labellisé « Agir ensemble contre l'illettrisme », de se placer sous cette bannière commune et d'ouvrir les portes de leurs structures,

de proposer des débats, des animations, des projections, des présentations de productions, avec les apprenants qu'ils accompagnent, pour contribuer au changement de regard sur les personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays.

Grâce à cet engagement collectif, un message sera diffusé très largement au plus près des personnes : « Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls ».



Agir ensemble contre l'illettrisme

A l'occasion de la 5^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, les partenaires de la société civile fédérés par l'ANLCI réaffirment l'urgence de faire reculer l'illettrisme et signent un pacte pour agir ensemble

En France, l'illettrisme recule. Des solutions existent, ont fait leurs preuves. Elles sont le produit de l'engagement d'acteurs variés, aux compétences et contributions diverses, qui décident de travailler ensemble. Mais l'illettrisme reste un problème majeur : 7 % de la population entre 18 et 65 ans est concerné, soit 2,5 millions de personnes, dont la moitié exerce une activité professionnelle. Ces personnes s'expriment en français, ont été scolarisées, mais ne maîtrisent pas ou plus suffisamment les compétences de base.

Il est donc indispensable de poursuivre la mobilisation.

Fortes de leur diversité, de leur engagement de longue date, de l'expérience accumulée, de leur proximité avec les personnes concernées, les organisations de la société civile fédérées par l'ANLCI tiennent à réaffirmer quelques principes essentiels :

- l'illettrisme est un problème spécifique : réacquérir les compétences de base insuffisamment acquises à l'école, désapprises par manque de pratique, est un problème très différent de l'alphabétisation ou de l'apprentissage du français comme langue étrangère ;
- l'illettrisme est un problème complexe, par la diversité considérable des facteurs individuels et sociaux qui entrent en jeu. Il ne peut pas y avoir de solution unique, aucun acteur ne peut prétendre avoir à lui seul la solution. Seule une action collective est efficace.
- L'illettrisme est un problème invisible mais présent partout : il faut agir dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires, dans la diversité des régions de métropole et d'outremer, dès l'entrée à l'école puis à tous les âges de la vie, dans le cadre d'actions culturelles comme de la formation professionnelle, en s'appuyant sur des réseaux aussi divers que les bibliothèques, les clubs sportifs, les centres sociaux, les associations de parents.
- Les actions efficaces contre l'illettrisme passent par la mobilisation et la coordination de nombreux acteurs de la société civile, dans des projets menés en cohérence avec les politiques publiques, à toutes les échelles des territoires, en se référant à la définition claire et commune de l'illettrisme proposée par l'ANLCI.
- Les actions de formation pertinentes sont celles qui associent étroitement les personnes concernées, qui sont définies au plus près de leurs besoins, de leur parcours, de leurs difficultés spécifiques dans l'accès à la formation, qui sont accompagnées par des professionnels avertis des spécificités de la lutte contre l'illettrisme.

Les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme mesurent l'importance du travail accompli : les personnes réconciliées avec le monde de l'écrit sont plus à l'aise dans leur vie quotidienne, au travail, elles sont plus en situation d'accéder à leurs droits sociaux, plus à même d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Elles deviennent actrices à part entière de notre société et prennent le contrôle de leur avenir. Faire reculer l'illettrisme, c'est agir pour une véritable émancipation, c'est agir pour que la société toute entière progresse.

> Voir le pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme qui sera diffusé le 8 septembre 2018 - www.anlci.gouv.fr



5^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI)

Pourquoi les JNAI? Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires en 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013.

Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Cette dynamique collective, très mobilisatrice (environ 300 événements chaque année) permet de susciter une prise de conscience toujours plus accrue sur l'illettrisme, de mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas, et d'impliquer les médias locaux et nationaux.

Une adresse pour le programme, la campagne, le journal de bord, les contacts utiles : www.illettrisme-journees.fr

Un coup de projecteur annuel pour :

Parler d'illettrisme, changer de regard sur ceux qui sont confrontés à cette situation.

Montrer ce qui marche, rendre visibles les actions sur tous les territoires.

Donner la parole, diffuser les témoignages de ceux qui veulent aujourd'hui dire qu'il est possible de sortir de cette situation, pour en inspirer d'autres.

Mobiliser ceux qui peuvent agir, qui proposent des solutions adaptées aux besoins des personnes, dans tous les domaines.

La 5^{ème}!

L'EDITION 2018 DES JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ÎLLETTRISME MARQUE LE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE CETTE DYNAMIQUE

Partout en France, du 8 au 15 septembre 2018











Des centaines d'opérations labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme », dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2018.

Portes ouvertes, stands d'information au sein de bureaux de poste, des antennes Pôle emploi, des collectivités, des forums des associations. Animations proposées dans les établissements scolaires, les MJC, les médiathèques, les entreprises, les centres sociaux, les organismes de formation, les espaces culturels, etc.

A retrouver sur la page « programme » du site www.illettrisme-journees.fr

Des temps forts nationaux

Campagne de sensibilisation au sein des médiathèques

Cette opération est organisée par l'Association des bibliothécaires de France (AbF), en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et les Centres Ressources Illettrisme (avec l'appui du RNP CRIA).

Elle prend appui sur une affiche réalisée par l'illustrateur Rascal, réaffirmant que les médiathèques et bibliothèques sont des lieux **pour tous**, accessibles et ouverts aux actions de prévention, bien sûr, mais également aux actions conduites en direction des jeunes, des adultes et de ceux qui les accompagnent.



Des temps forts nationaux

Diffusion du film « Illettré » de Jean-Pierre Améris,

En partenariat avec le ministère de la Culture, France Télévisions et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Avant sa diffusion sur France 3, à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, ce film produit par Escazal films sera présenté en avant-première le **12 septembre 2018** à la Bibliothèque nationale de France (BNF), en présence de la ministre de la Culture Françoise Nyssen, de la présidente de France Télévisions Delphine Ernotte Cunci, du directeur de l'ANLCI Hervé Fernandez, du réalisateur Jean-Pierre Améris et de Cécile Ladjali, auteur du livre « illettré ».

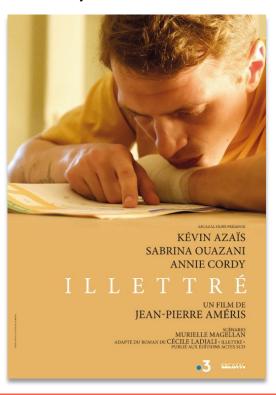
>> Pour toute question: 04 37 37 16 80 / virginie.lamontagne@anlci.fr











Des temps forts nationaux

Colloque « Agir contre l'illettrisme en milieu professionnel »

Organisé par la Fondation Groupe ADP, en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et l'association #STOPILLETTRISME.

Jeudi 13 septembre 2018 9h30 > 16h30 Paris

À l'occasion de la 5° édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, la Fondation du Groupe ADP, en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et l'association #STOPILLETTRISME, vous propose une journée d'échanges.

Comment repérer et proposer des solutions adaptées aux personnes concernées par l'illettrisme pour les conduire vers une qualification ? Comment anticiper les mutations au sein des entreprises et des établissements publics et préparer l'avenir des salariés rencontrant des difficultés avec les compétences de base ? Comment accompagner les transitions professionnelles, les transitions numériques ?

Afin de répondre de manière concrète à ces questions, ce colloque sera structuré autour du partage d'expériences, de témoignages, de présentations d'outils et bonnes pratiques mises en place dans le monde professionnel.

Informations et programme à suivre dans l'invitation qui vous sera envoyée très prochainement.



En partenariat avec :







Parmi les événements en région

En Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France

Les quarts d'heure lecture : 15 minutes de lecture tous les jours, pour tous, en début d'après-midi, dans les collèges publics et privés.



Département du NORD

Culture – semaine de l'illettrisme Tous les jours du 8 au 13 septembre, le Département du Nord offre des entrées de groupe dans tous les équipements culturels du département, aux associations de lutte contre l'illettrisme et à leurs apprenants.



En Normandie

Les agences Pôle emploi se mobilisent, une fois encore, dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ; de nombreuses agences proposeront des actions pour accompagner plus et mieux les publics fragilisés.



France entière



Argent, budget, compte bancaire: la Banque de France participe pour la première fois aux JNAI avec des ateliers « argent, budget, comptes bancaires » animés par ses salariés sous forme de jeux et d'activités ludiques.



La Réunion







Echanges, point presse et signature convention de partenariat entre la délégation territoriale du FAF.TT de La Réunion et le CARIF-OREF.

A Limoges

Lectures de citoyens. Les structures d'animation proposeront des lectures au jardin, dans les quartiers, faites par les enfants et les lecteurs de Lire et Faire Lire et exposeront leurs productions.







DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



Campagne de sensibilisation

« Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls »

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme mettent en avant les solutions proposées par de nombreux acteurs du champ de la formation, de l'entreprise, de l'action sociale, culturelle, citoyenne,



éducative, etc. pour montrer aux 2,5 millions de personnes concernées dans notre pays vers qui elles peuvent se tourner pour trouver des réponses à leurs besoins, au plus proche de chez elles.

Ils témoignent

Sortis de l'illettrisme, ils ont accepté de poser pour la campagne des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2018 et parlent aujourd'hui des raisons de cet engagement.

Fidèle à son souhait de refléter l'engagement de ceux qui ont trouvé le courage de sortir de cette

situation, l'ANLCI a proposé à des personnes qui ont suivi une formation aux savoirs de base de participer à la réalisation de cette campagne.

Ce sont des apprenants de l'association Clé (Compter, lire, écrire) d'Ermont (95) qui ont répondu à cet appel, animés par le désir de partager leur réussite, et de montrer à d'autres que l'on peut entrer à tout âge dans un parcours pour sortir de l'illettrisme.



« C'est ma responsable qui m'a parlé la première d'une aide possible. Je suis agent de voirie, et elle m'a dit : « tu sais Patrick, tu as des difficultés avec l'écrit, pour lire les consignes ou par exemple pour calculer des surfaces, des distances, mais tu peux travailler sur ces savoirs. » »

PATRICK

« J'ai travaillé sur la lecture, l'écriture, le calcul, et je suis même passé par l'atelier théâtre pour parler moins vite, mieux articuler. J'ai témoigné dans une conférence, pour partager mon expérience. »





GELITHA



« J'arrivais à lire un petit peu mais j'avais de très grandes difficultés à écrire. Ce sont mes enfants qui remplissaient les papiers administratifs. Je portais cette honte depuis longtemps, et une amie m'a parlé d'une association qui pouvait m'aider dans le quartier.

Je me suis sentie tout de suite à l'aise chez eux, et j'ai envie aujourd'hui de dire à d'autres : « pressez-vous, ne perdez pas de temps, on peut apprendre, même à 90 ans ! » »





BERNARD

« C'est après un divorce que j'ai décidé d'agir, en me disant : « si tu ne te bouges pas, personne ne le fera pour toi ». C'est ma femme qui s'occupait de tous les écrits, je ne pouvais pas lire un document, remplir un papier, encore moins lire un livre. Il est important aussi que nous puissions témoigner, dire aux autres de ne pas se démotiver, qu'on peut vraiment réapprendre et évoluer, j'en suis fier aujourd'hui. »

Pourquoi est-il toujours aussi important de parler de l'illettrisme ?

Aujourd'hui en France, 2 500 000 personnes (enquête Insee/ANLCI IVQ 2012), soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme.

Cela signifie qu'elles ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne, après avoir été scolarisées : écrire un message, lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail ou de sécurité, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul simple...



Autant d'actes du quotidien qui sont pour elles synonymes de gêne, dans une société où dominent l'écrit et aujourd'hui les usages numériques.

De quoi parle-t-on?

Illettrisme

L'illettrisme concerne un adulte qui a été scolarisé en français mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul pour être autonome au quotidien. Il doit réacquérir, consolider ses compétences de base.

Analphabétisme

L'analphabétisme concerne un adulte qui n'a jamais été scolarisé et qui doit tout apprendre.

Il est en situation d'alphabétisation.

Français langue étrangère

Le français langue étrangère (FLE) concerne les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle et qui doivent l'apprendre.



FACILITER L'ENTRÉE DANS LE MONDE DE L'ÉCRIT

À l'école, les enfants apprendront plus facilement à lire s'ils ont pu évoluer dans un environnement stimulant pour les familiariser avec l'univers des mots, des livres.

ON PEUT SORTIR DE L'ILLETTRISME!

Les personnes confrontées à l'illettrisme ont en commun de cacher leurs difficultés, de ne pas oser dire qu'elles ne savent pas lire ou écrire alors qu'elles ont été scolarisées. Elles mettent en place des stratégies de contournement pour masquer leurs difficultés, et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles ce phénomène est sous-évalué dans notre pays.

Pourtant, il est possible de réapprendre quel que soit son âge ou de consolider ses acquis, même s'ils sont faibles, que l'on soit dans l'emploi ou à la recherche d'un emploi.

Il est important également de prévenir l'illettrisme, d'agir en amont pour qu'il ne s'installe pas, en familiarisant les tout-petits avec les mots, avec les livres, en accompagnant les parents pour suivre la scolarité de leurs enfants et en les soutenant dès les premières difficultés, en créant des conditions favorables à la réussite des premiers apprentissages, en évitant que les jeunes décrocheurs ne se retrouvent en situation d'illettrisme.

Dans le monde du travail?

Les partenaires mobilisés aux côtés de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme le savent bien, une meilleure maîtrise des compétences de base rend possible l'accès à la qualification et à l'évolution dans son emploi, permet de s'adapter à des évolutions professionnelles, facilite la recherche d'un travail, permet de prévenir les ruptures de parcours, de formation.

Une meilleure maîtrise des compétences de base, c'est un moteur pour l'inclusion et pour la croissance économique.

Pourtant dans notre pays, les salariés les moins qualifiés sont ceux qui bénéficient le moins d'actions de formation professionnelle. Encore trop de salariés ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires à leur évolution professionnelle et au développement des entreprises.

Conscients de cette réalité, les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les acteurs du monde du travail et de la formation au sens large se sont fortement mobilisés ces dernières années pour faire reculer l'illettrisme dans le monde du travail.

des personnes confrontées à l'illettrisme sont dans l'emploi

Ils ont sensibilisé les entreprises sur la formation de base, financé des actions,

outillé les responsables d'entreprises et les personnes en charge de la formation pour un meilleur accompagnement. Ils ont créé également en 2015, la certification CléA, première certification interprofessionnelle sur la maîtrise des compétences de base.

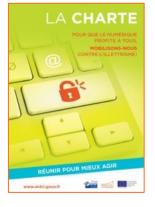
Dans un monde « numérique » ?

« L'illettrisme numérique » concernerait 15 % de la population (Délégation aux usages d'internet, 2013). Le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout

individu, quel que soit son âge, au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun.

Pour les 2 500 000 personnes concernées par l'illettrisme dans notre pays, cette accélération peut en effet générer de nouvelles formes d'exclusion ou d'inégalités car l'utilisation des supports numériques repose majoritairement sur l'écrit.



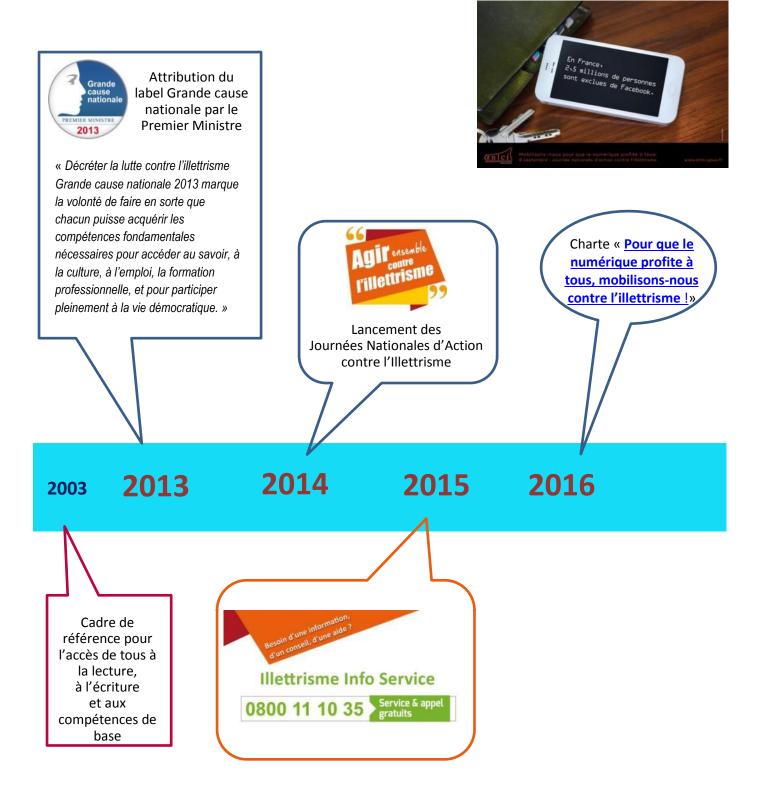


L'illettrisme constitue donc un obstacle supplémentaire dans l'accès

aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle, à l'échange d'informations... Il est essentiel de se mobiliser pour mieux sensibiliser, et pour promouvoir toutes les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes confrontées à l'illettrisme.

>> Voir la charte « <u>Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme!</u> », signée par plus de 70 organisations nationales pour les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2016.

Le mouvement des Journées Nationales



d'Action contre l'Illettrisme n'a pas faibli





8 au 15 septembre 2018 la 5 édition : « <u>Face à l'illettrisme</u>, vous n'êtes pas seuls »



2017

2018

Campagne « Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme »



8 septembre 2018 : un pacte national pour agir ensemble face à l'illettrisme

Le label « Agir ensemble contre l'illettrisme »

4 éditions depuis 2014 :

- > Un numéro gratuit Illettrisme info service
- > Focus sur le monde du travail
- Pour que le numérique profite à tous
- « Ensemble on peut vaincre l'illettrisme »



Plus de 1 200 opérations recensées.

Au programme portes ouvertes, animations, débats, projections, conférences, valorisation de productions, réalisations de courts métrages, enregistrements de témoignages d'apprenants, ...



Plus de 3 000 articles de presse et reportages





A retrouver sur https://www.illettrisme-journees.fr/

Comment les médias peuvent-ils contribuer à ce changement de regard ?

En diffusant la campagne, en allant à la rencontre des personnes concernées sorties de l'illettrisme, entrant en formation, et qui ont à cœur de témoigner pour prouver à d'autres que des solutions existent, les médias jouent un rôle essentiel.

Depuis le lancement du mouvement des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme en 2014, et grâce aux reportages, aux articles, aux focus, aux relais d'information qui sont proposés par les médias nationaux et locaux, un pic d'appel du numéro vert par les personnes concernées et par celles qui les accompagnent a été très nettement enregistré pendant la semaine de mobilisation de septembre.

En écoutant tous ceux qui témoignent lors de ce coup de projecteur annuel, les personnes confrontées à l'illettrisme trouvent le courage d'appeler ce numéro vert, de prendre contact avec des acteurs locaux.

Tout cela est possible grâce à la dynamique collective de tous ceux qui participent à ce mouvement, et de ceux qui le font connaître.



Pour toute question: contact presse JNAI, Virginie Lamontagne 06 07 77 65 48 – 04 37 37 18 61 – <u>virginie.lamontagne@anlci.fr</u>

Les moyens de suivre le mouvement



Le site dédié <u>www.illettrisme-journees.fr</u> avec le programme national, les campagnes des JNAI, le formulaire de référencement, etc.

La page Facebook <u>Agir Ensemble contre l'illettrisme</u>, qui propose un journal de bord du mouvement avec ses nombreuses traductions et impacts sur le terrain.





La 5ème édition

des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

se tiendra du 8 au 15 septembre 2018





www.illettrisme-journees.fr

Contact: 04 37 37 16 80 - jnai@anlci.fr